# CONSERVATOIRE
## DE MUSIQUE ET DE DANSE DES LANDES

2023-2024

# CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

# MUSIQUES ACTUELLES

P2. Comment accéder à la formation ? / Les objectifs pédagogiques / P3. Tarification / P4. Les axes de contenus / P5. Les objectifs opérationnels / P6. Le concours d'entrée en cursus DEM Musiques Actuelles / P7. Les épreuves de validation de la formation / P8. Informations

Conservatoire des Landes

# COMMENT ACCÉDER A LA FORMATION ?

Les candidats au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) du Conservatoire des Landes doivent démontrer leurs aptitudes à devenir un musicien complet :

> Compétences instrumentales ou vocales, aussi bien dans un rôle de soliste que d'accompagnateur, dans un répertoire éclectique.
> Compétences de lecture musicale (déchiffrage) et d'autonomie.
> Compétences culturelles : connaissance du répertoire des Musiques Actuelles Amplifiées.

Le Cycle 2 et la classe de préparation au Cycle à Orientation Professionnelle proposés par le Conservatoire des Landes permettent d'accéder à ces compétences.

# LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Dans le respect du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, le 3ème cycle spécialisé, ou COP, permet d'acquérir les connaissances et compétences d'un niveau suffisant pour prétendre à une poursuite d'études au niveau de l'enseignement supérieur menant à un métier relevant de ces domaines.

Les objectifs poursuivis sont de faciliter l'accès à une formation supérieure professionnalisante (entrée en CNSM, Pôle supérieur ou formation à l'étranger) mais également de fournir aux étudiant.e.s les moyens de construire leur projet personnel, artistique, pré-professionnel ou déjà professionnel en adéquation avec l'évolution des métiers de la musique.
Les objectifs sont d'approfondir la motivation et les aptitudes en vue d'une orientation professionnelle et de confirmer la capacité à suivre un enseignement supérieur.

Le règlement des examens du cycle à orientation professionnelle est commun aux établissements de Bayonne-Côte Basque, Pau, Agen – Marmande et Tarbes..

# TARIFICATION

Les différents cours et modules sont définis, pour chaque étudiant, en début d'année par l'équipe pédagogique.

Durée : 396 heures sur 33 semaines de cours

| | |
|---|---|
| Pratique instrumentale ou vocale<br>(1 heure hebdo) | 33 h |
| Lecture instrumentale<br>(1 heure hebdo) | 33 h |
| Technique instrumentale et solfégique<br>(1 heure hebdo) | 33 h |
| Culture et arrangement<br>(2 heures hebdo) | 66 h |
| Pratiques collectives<br>(2 heures hebdo) | 66 h |
| Conférence, culture musicale<br>(2 heures hebdo) | 66 h |
| Atelier jazz et dérivés<br>(1 heure hebdo) | 33 h |
| Instrument complémentaire<br>(1 heure hebdo) | 33 h |
| MAO<br>(1 heure hebdo ) | 33 h |

Coût Formation Annuel : 6 000 € (six mille euros)

# LES AXES DE CONTENUS

Les différents cours et modules sont définis, pour chaque étudiant, en début d'année par l'équipe pédagogique. 12h de cours hebdomadaires.

**Lecture instrumentale (1h hebdo, cours collectif du groupe/classe)** : déchiffrage systématique de conducteurs ou parties séparées d'oeuvres du répertoire.

**Technique instrumentale (1h hebdo, cours collectif d'instrument)** en fonction des effectifs par instrument

**Techniques solfègiques (1h hebdo) :** ear training, analyse, harmonie, relevés, lecture et écriture de conducteurs et de parties séparées, transposition.

**Culture et arrangement (2h hebdo) :** Apprentissage des styles composant les musiques actuelles, dans leurs formes, leurs couleurs et suites harmoniques, instrumentariums, orchestration, voire organologie , l'improvisation selon les styles (instruments, époques, lieux), la production artistique (le son, les techniques de production dans la création artistique).

Arrangement de chansons dans un style précis ou «à la manière de...», à partir de partitions ou d'enregistrements. Les styles abordés sont principalement les musiques anglo-saxonnes, afro-américaines, afro-caribéennes, sud-américaines et la chanson.

Travail de composition «cadrée» (harmoniser ou composer une mélodie à partir d'une grille d'accords, et inversement).

**Pratiques Collectives (2h hebdo) :** L'interprétation et l'écoute collective. La fonction de l'instrumentiste dans le groupe suivant les styles abordés. Travail sur le tempo, les nuances, les timbres, les tessitures.

Élaboration de répertoires adaptés à la composition d'un groupe. Travail instrumental des styles abordés dans le cours de culture et arrangement.

**Conférences (2h hebdo, en commun avec les classes de DEM)** : cours magistraux relatant ou exposant l'histoire de la musique (M.A.A., Jazz, musique traditionnelle et classique), d'artistes ou de groupes majeurs, l'environnement professionnel.

**Atelier Jazz & dérivés (1h hebdo).**

**Instrument complémentaire (1h hebdo, cours collectif en alternance une semaine sur deux).**

# LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

> **Arranger** une œuvre de musiques actuelles en vue de son interprétation et en utilisant les outils de musique assistée par ordinateur (MAO) et ses connaissances en culture et théorie musicale.

> **Choisir** le mode d'enregistrement en adéquation avec la proposition musicale

> **Préparer** l'interprétation d'une œuvre de musiques actuelles en repiquant dans un extrait musical la partie correspondant à son instrument et en déchiffrant une partition

> **Écrire** une partition de musiques actuelles pour indiquer à d'autres musiciens les éléments nécessaires à son interprétation en utilisant les signes et les codes de la notation musicale

> **Communiquer** oralement avec l'équipe technique pour indiquer ses besoins en réglages sonores en utilisant le lexique technique du spectacle

> **Choisir** les enregistrements et le mixage valorisant ses qualités artistiques, techniques et musicales

> **Régler** son propre matériel d'amplification et de traitement du son pour contribuer à l'équilibre sonore des instruments en utilisant ses connaissances du matériel et ses capacités d'écoute

> **Interpréter** , en tant que musicien accompagnateur ou soliste, une œuvre de musiques actuelles en utilisant sa technique instrumentale et/ou vocale

> **Choisir** et utiliser les techniques d'enregistrement

> **Rédiger** une fiche technique pour indiquer à l'équipe technique les éléments nécessaires au bon déroulement de la répétition et du spectacle en utilisant le lexique technique du spectacle

> **Identifier** l'environnement professionnel des musiques actuelles

> **Elaborer** ou participer à l'élaboration d'une stratégie de communication et de diffusion en fonction de l'environnement professionnel musical.

> **Maîtriser** l'ensemble des techniques vocales ou instrumentales utilisées dans le répertoire des Musiques Actuelles Amplifiées.

> **Connaître** les différents styles composant les musiques actuelles en identifiant les formes, couleurs et suites harmoniques, instrumentariums.,

# LE CONCOURS D'ENTRÉE EN CURSUS DEM MUSIQUES ACTUELLES

L'examen d'entrée en Cycle à Orientation Professionnelle est composé de 4 épreuves :

> Un commentaire d'écoute écrit portant sur 3 extraits d'œuvres appartenant au répertoire des Musiques Actuelles Amplifiées.
Durée de l'épreuve : 1h30
Le commentaire porte aussi bien sur les aspects purement musicaux (formation instrumentale, structure, style...) que sur le contexte culturel de la pièce. Evaluation par l'équipe pédagogique.

> Un déchiffrage en groupe, sur conducteur.
Durée de l'épreuve : 30 minutes (préparation individuelle en loge de 10 minutes et travail collectif de 20 minutes)
Le candidat démontre ses capacités de lecture de la partition, son autonomie et sa capacité à travailler en groupe.

> Evaluation faite par un jury composé du directeur du Conservatoire (ou de son représentant), d'un professeur d'enseignement artistique (ou titulaire du Certificat d'Aptitude) et d'une personnalité reconnue du monde musical.
Une épreuve instrumentale ou vocale.
Sur un programme éclectique et validé par l'équipe pédagogique, le candidat montre ses qualités de soliste et d'accompagnateur. La prestation peut inclure l'usage de machines. Le programme peut comprendre des compositions ou des parties improvisées.
Durée de l'épreuve : 15 minutes

> Evaluation faite par un jury composé du directeur du Conservatoire (ou de son représentant), d'un professeur d'enseignement artistique (ou titulaire du Certificat d'Aptitude) et d'une personnalité reconnue du monde musical.
Un entretien portant sur l'ensemble des épreuves et sur la motivation du candidat
Durée de l'épreuve : 15 minutes

# LES ÉPREUVES DE VALIDATION DE LA FORMATION

### UV FORMATION MUSICALE

Analyse / Moyenne des contrôles continus des devoirs écrits ou oraux d'analyse et d'harmonie.

Techniques solfégiques : moyenne des contrôles continus portant sur les devoirs écrits et oraux de l'année, une pièce relevée individuellement en loge en fin d'année (mélodie/ accords).Cette pièce, après correction, sera utilisée comme support pour l'épreuve d'arrangement.

Culture : moyenne des contrôles continus portant sur des commentaires écrits et oraux d'oeuvres issues du répertoire, des exposés oraux sur des courants musicaux, des oeuvres, ou artistes.

Arrangement (suivi d'un entretien): le candidat arrange, dirige éventuellement, et enregistre la pièce relevée en loge lors de l'U.V. FM, dans un style imposé (coefficient 2) issus de ceux abordés durant les cours, ET effectue également un arrangement libre (coefficient 1). Le style de l'arrangement imposé est tiré au sort par le candidat quatre semaines avant l'épreuve.

Un conducteur de l'arrangement imposé devra être fourni au jury avant l'épreuve. La restitution doit être faite sous la forme d'un enregistrement mixé. La durée maximum de la restitution sera de 5mn par morceau.

Un entretien ouvert avec un jury aura lieu pour évoquer la méthodologie employée, les choix techniques et artistiques, ainsi que les moyens mis en oeuvre sur l'ensemble du travail.

### UV FORMATION INSTRUMENTALE OU VOCALE

(après deux années de cours)
Le candidat présente un programme éclectique avec la forme d'accompagnement de son choix (minimum 3 exécutants candidat inclus), mettant en relief ses qualités en tant que soliste, accompagnateur et/ou musicien de pupitre (choriste pour les chanteurs). Une des pièces peut être interprétée en solo ou duo. La prestation peut inclure l'usage de machines. Le programme doit comprendre une part de création, développée sous forme de composition, arrangement personnel et/ou improvisation. Durée maximum de la prestation 20 mn

### UV PROJET ARTISTIQUE

(2ème ou 3ème année de cours, peut être réalisée par plusieurs élèves présentant un projet commun. Dans ce cas, la part respective d'élaboration et de réalisation devra pouvoir être nettement évaluable). Le projet d'étudiant est une réalisation pratique présentée, sous forme d'échantillon sonore, de restitution publique ou de vidéo, par l'étudiant à un jury après validation d'un avant-projet par le directeur et l'équipe pédagogique. Il inclut spécificité et originalité; pilotage par un enseignant du CDL proposé par l'étudiant.

# INFORMATIONS

Lieu de formation

Pôle Sud, centre de formations Musicales

Voie Romaine, 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

05.58.41.46.50

Bâtiment accessible aux personnes en situation de handicap.

Conservatoire des Landes - Maison des Communes

175 pl. de la caserne Bosquet - BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan Cedex

05.58.85.80.00

administration@conservatoire40.fr

**www.conservatoire40.fr**

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Délivrée par certifopac

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : - L.6313-1 - 1° Actions de formation

MINISTÈRE DE LA CULTURE — Liberté Égalité Fraternité

Département des Landes

Conservatoire des Landes

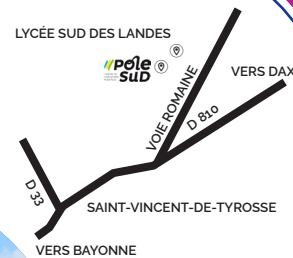

Service communication Conservatoire des Landes
Crédits photos : Adobe Stock / Freepik | Ne pas jeter sur la voie publique.